

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/01/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/02/2020

Délibération n° D-2020-27

Quartier "Les Brizeaux " - Contrat de délégation de Service
Public sous forme d'un affermage, ayant pour objet
l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur -
Avenant de prolongation

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Patrimoine et Moyens

Quartier "Les Brizeaux " - Contrat de délégation de Service Public sous forme d'un affermage, ayant pour objet l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur - Avenant de prolongation

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort possède sur le quartier des Brizeaux un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois. Cet équipement qui fournit plusieurs structures, présentes sur le quartier, est géré par une délégation de service public (DSP), de type affermage, pour une durée de huit années.

Celle-ci arrivant à son terme en septembre 2020, en application de l'article R 3135-8 du Code de la commande publique (évolution de la valeur du contrat de 5,02 %, inférieur à 10 %), et pour assurer la continuité du Service Public de la chaufferie bois, la Ville de Niort entend prolonger d'une année la DSP en cours d'exécution.

La commission de délégation de Service Public, mise en place, a émis un avis sur l'avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de prolongation d'une année au contrat de délégation de Service Public du réseau de chaleur des Brizeaux ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que toute pièce afférente.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE



VILLE DE NIORT

(DEUX SEVRES)

Contrat de délégation de service public sous forme d'un affermage, ayant pour objet l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux

Contrat n° 12231D001

Avenant n° 2

Entre les soussignés :

Commune de Niort

Représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 03 février 2020,

Ci-après dénommée "le délégant"

D'une part,

Et :

IDEX ENERGIES, Société par actions simplifiée, au capital de 5 624 000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 315 871 640, sise au 72 avenue Jean-Baptiste Clément, 92100 Boulogne-Billancourt, représentée par, dûment habilité

Ci-après dénommée "le délégataire"

D'autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le Conseil municipal a approuvé par une délibération en date du 17 septembre 2012, le contrat de délégation de service public à souscrire avec la société IDEX ENERGIES en vue de l'exploitation de la chaufferie bois et du réseau de chaleur des Brizeaux.

La durée du contrat d'affermage conclu avec la société IDEX ENERGIES est de huit ans à compter de sa date de notification soit à compter du 25 septembre 2012. Le contrat prend fin le 24 septembre 2020.

Par l'avenant n°1 approuvé par une délibération en date du 18 décembre 2015, a été actée la fixation d'une nouvelle formule d'indexation du terme R1 gaz.

En application de l'article R3135-8 du Code de la Commande Publique, et pour assurer la continuité du service public de la chaufferie bois, la ville de Niort entend prolonger d'une année la délégation de service public en cours d'exécution.

Ceci exposé, il est convenu de ce qui suit :

ARTICLE 1 : DUREE DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

L'article 3 du contrat de délégation de Service Public prévoyant une durée d'affermage de 8 ans et cela dès sa notification est modifié. La durée d'affermage étant prolongée d'un an, le contrat s'achèvera en tout état de cause à l'issue de 9 (neuf) années soit jusqu'au 24 septembre 2021.

ARTICLE 2 : CONDITIONS FINANCIERES D'EXPLOITATION

Le coût de la prolongation du contrat de délégation de service public est estimé à 47 142,72 euros.

ARTICLE 3 : AUTRES CLAUSES

Toutes les dispositions du contrat de délégation de service public en date du 24 septembre 2012 et de son avenant n° 1 ainsi que de leurs annexes, non modifiées par le présent avenant et non contraires aux dispositions de ce dernier, restent applicables de plein droit restent inchangées.

ARTICLE 4 : PRISE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet au 25 septembre 2020.

Fait en un exemplaire original,

A Niort le,

Le délégant Pour la Ville de Niort Le Maire Jérôme BALOGE	Le Délégataire Pour IDEX ENERGIES
---	--